



Donner plutôt que détruire, valoriser plutôt que gaspiller

Le Crédit Agricole, mécène de

**Dons
Solidaires**

Une approche qui nous rapproche

Le Crédit Agricole s'est engagé à soutenir Dons Solidaires dans son action de promotion du mécénat produit.

En 2007, plus d'1 million d'euros de produits ont été distribués à 60 associations caritatives, soit près de quatre fois plus que l'année précédente. Au vu de ce bilan, le groupe Crédit Agricole a souhaité renouveler son engagement aux côtés de Dons Solidaires, en lui apportant un soutien financier pour une durée de 3 ans.

Partenaire de la société civile, le Crédit Agricole entend allier sa politique de développement durable avec ses racines mutualistes que sont la proximité, la responsabilité et la solidarité. Le Crédit Agricole est particulièrement sensible aux actions menées par Dons Solidaires : elles correspondent parfaitement à ses valeurs et à sa responsabilité sociale.

Ce soutien permettra à Dons Solidaires de mieux faire connaître le concept du mécénat produit en France, de convertir de nouvelles entreprises au don de produits, et de développer son réseau d'associations caritatives, pour venir en aide à un plus grand nombre d'enfants et de personnes défavorisés.

Dons Solidaires

Dons Solidaires est le pionnier du mécénat produit en France.

Le mécénat produit a pour objectifs de réduire le gaspillage qui consiste à faire détruire les nombreux produits de consommation courante neufs et en parfait état qui ne peuvent plus être commercialisés par les entreprises (fins de séries, produits saisonniers, promotionnels, etc.), pour en faire bénéficier les personnes défavorisées. Dons Solidaires collecte ces produits non alimentaires auprès des fabricants pour les redistribuer à un réseau d'associations caritatives partenaires.

Passerelle entre ces deux mondes, Dons Solidaires permet de répondre simultanément aux besoins exponentiels des associations sur le terrain et à la volonté croissante des entreprises de s'engager dans des politiques de responsabilité sociale et de développement durable.

Depuis sa création en 2004, Dons Solidaires a déjà distribué plus de 2 millions d'euros de produits (valeur marchande).

Plus d'informations sur www.donsolidaires.fr

Crédit Agricole

Un projet qui s'inscrit dans l'engagement de longue date du Crédit Agricole en faveur du développement durable.

Depuis la signature du pacte mondial de l'ONU, qui engage à promouvoir 10 principes universels portant sur les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, le Crédit Agricole n'a cessé d'enrichir ses actions dans ce domaine. Il a notamment participé au récent Grenelle de l'environnement, qui réunissait l'Etat et les représentants de la société civile, afin de définir une nouvelle feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable.

Le Crédit Agricole s'engage dans la lutte contre la pauvreté dans le monde, en créant la « Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation » en partenariat avec la Grameen Bank et Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix 2006, et la dote de 50 millions d'euros.

Le Crédit Agricole a été élu « Banque de l'année 2007 au niveau mondial » par le magazine « The Banker, » pour sa démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Plus d'informations sur www.credit-agricole.com

Contacts :

Dons solidaires

Danièle Murphy, Responsable Communication

daniele.murphy@donsolidaires.fr – 01 39 16 86 97 / 06 85 09 21 96

Dons Solidaires - 14 rue des Gaudines - 78100 Saint Germain en Laye

Crédit Agricole S.A.

Guillaume d'Andlau, Responsable Mécénat et Relations Publiques

guillaume.dandlau@credit-agricole-sa.fr – 01 43 23 77 30